

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2019-P191
Au	Conseil d'administration
Date	2019-06-20

Pour DÉCISION

Sujet/titre

Réhabilitation de l'Édifice commémoratif de l'Ouest

But de la proposition

- Obtenir l'approbation du design conceptuel de l'entrée principale, de l'aménagement paysager et de l'illumination extérieure de l'Édifice commémoratif de l'Ouest, situé au 344, rue Wellington, à Ottawa.

Recommandation

- QUE le design conceptuel de l'entrée principale, de l'aménagement paysager et de l'illumination extérieure de l'Édifice commémoratif de l'Ouest soit approuvé en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :
 - 1° que le design détaillé soit soumis au personnel de la CCN, pour examen, et au conseil d'administration de la CCN, pour approbation;
 - 2° que l'aménagement paysager commémoratif soit présenté à la CCN pour qu'elle l'examine et éventuellement l'approuve comme un projet distinct de niveau 3.
- QUE la signature de l'approbation fédérale du design conceptuel de l'Édifice commémoratif de l'Ouest soit déléguée au directeur général, Aménagement de la capitale.

Soumis par :

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale
Nom

Signature

1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*

2. Description du projet

Ce projet revitalisera un édifice commémoratif construit à l'origine pour rendre hommage aux Canadiens ayant servi leur pays pendant la Seconde Guerre mondiale. Le projet modernisera l'édifice afin d'y accueillir les activités quotidiennes de tous les occupants de l'édifice de la Cour suprême du Canada qui occuperont l'édifice commémoratif de l'Ouest de 2023 à 2028. Le projet, géré par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), comprend ce qui suit :

- la réhabilitation importante de la structure patrimoniale, y compris les murs extérieurs, les fenêtres et la finition intérieure;
- la réhabilitation importante des systèmes mécaniques, électriques et de sécurité des personnes;
- l'amélioration de la protection parasismique conformément aux exigences actuelles du code du bâtiment;
- l'aménagement intérieur pour les occupants de l'édifice de la Cour suprême du Canada;
- une mise à jour concernant la nouvelle entrée, l'illumination d'extérieur et l'aménagement paysager.

Une fois que le projet de réhabilitation de l'édifice de la Cour suprême du Canada sera achevé, l'édifice commémoratif de l'Ouest sera aménagé comme locaux à bureaux à long terme pour de futurs occupants du gouvernement fédéral.

La CCN a approuvé en avril 2019 le concept de design pour la partie du projet située à l'intérieur de l'emprise au sol de l'édifice, sous réserve d'inclure dans une demande d'approbation fédérale ultérieure les aménagements paysagers proposés et la nouvelle entrée principale de l'édifice, y compris le pavillon des visiteurs. La présente proposition résulte de l'étude continue de ces éléments par le requérant et ses architectes et designers. Le CCUDI a examiné et commenté ces parties du projet en mai 2019. Il a aussi, à cette occasion, examiné le design détaillé de la partie du projet qui avait déjà été approuvée lors de cette même réunion. Ses commentaires sont joints sous l'annexe D.

Les principaux objectifs du projet sont résumés à la page 14 de l'annexe B. Sur le plan de la durabilité, le requérant a confirmé qu'il respectera les engagements qui correspondent à des initiatives écologiques comme le Programme d'acquisition de services énergétiques et la Stratégie fédérale de développement durable.

L'édifice commémoratif de l'Ouest a été désigné par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) à titre d'édifice classé du patrimoine fédéral. Une sculpture commémorative de Ivan Mestvovic, en l'honneur des vétérans de la Seconde Guerre mondiale, est située en face de la colonnade commémorative. Les deux édifices

sont des composantes importantes du plan directeur de Jacques Gréber pour la capitale nationale. Le requérant a confirmé que le monument commémoratif et les aménagements connexes feront partie d'un projet subséquent qui sera entrepris à l'automne 2019.

Les édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest sont d'excellents exemples de classicisme moderne; la conception du bâtiment comprend des éléments qui sont fortement associés à cette époque, dont les volumes en gradins, les détails aplatis, les piliers élevés et peu profonds entre les fenêtres et l'austérité du design de l'ensemble. La symétrie axiale de l'implantation des bâtiments rappelle les principes de conception Beaux-Arts, qui sont évidents dans l'aménagement intérieur.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

Évaluation du Comité des édifices fédéraux du patrimoine (CEFP)

- Le projet a été examiné par le CEFP en avril 2019, ce qui a permis de recueillir les commentaires suivants. Un résumé provisoire plus détaillé est joint sous l'annexe C :
 - Le projet de réhabilitation de l'édifice commémoratif de l'Ouest représente une excellente occasion de préserver l'aspect patrimonial du bâtiment. Le CEFP encourage l'équipe de gestion du projet à tenir compte de l'utilisation à long terme du bâtiment dans ses décisions.
 - Le CEFP appuie l'idée de traiter des enjeux liés à la colonnade commémorative et au monument de la Phalange canadienne dans le cadre d'un projet distinct à une date ultérieure.
 - Le CEFP remercie l'équipe d'avoir retenu des concepts de design qui ramène à l'intérieur du bâtiment les fonctions de contrôle d'accès et de sécurité. Tout au long du processus d'examen de ce dossier, l'équipe de projet a été encouragée à localiser les fonctions de sécurité à l'intérieur, plutôt que d'aménager un « pavillon d'accès ».
 - Tout en accordant son soutien au concept « colonnade », le CEFP a fait part de ses recommandations concernant le concept « terrasse », dans l'éventualité où cette solution était choisie.

Analyse du personnel de la CCN

- Le consentement du CCUDI à ce que le BEEFP et le personnel de la CCN puissent poursuivre l'examen du projet au cours de la phase du design détaillé est apprécié et aidera le requérant à répondre aux échéances du projet. Se reporter à l'annexe D.
- Le personnel de la CCN attend avec intérêt l'occasion de travailler avec le requérant lors de la phase du design détaillé afin de répondre aux commentaires concernant les relations hiérarchiques de la nouvelle entrée principale, ainsi qu'aux commentaires du BEEFP.
- Le personnel de la CCN est aussi impatient de travailler sur la proposition avec SPAC et les intervenants, dont Anciens combattants Canada et la Ville d'Ottawa.

4. Liens stratégiques

- Mandat de la CCN : Établir l'orientation d'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada; guider et contrôler l'utilisation et la mise en valeur de ces terrains.
- Plan d'entreprise de la CCN, 2019-2020 à 2022-2024 – Orientations stratégiques, priorités et principes directeurs : « Favoriser l'établissement d'une région de la capitale nationale accueillante et riche de sens ayant une importance nationale grâce à de solides relations avec le public, les peuples autochtones et tous les ordres de gouvernement. » Aussi, la priorité d'entreprise 4 : « Entreprendre, renouveler et faire connaître les plans d'utilisation du sol, et coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale nationale. »
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (CCN) :
 - « La CCN fera la promotion de la qualité du design pour encourager la création de lieux, de bâtiments, d'ouvrages et de paysages adaptés, accessibles, durables et de conception réfléchie. »
- Plan de secteur du cœur de la capitale (2005) :
 - « [Gérer] les installations de l'administration fédérale de façon durable, efficace et efficiente. »
 - « Proposer une approche plus large de la préservation du patrimoine bâti [...] du cœur de la capitale. »
- Vision et plan à long terme pour les cités parlementaire et judiciaire (VPLT) – mise à jour de 2006 :
 - « Toute modification de la Cité parlementaire doit être réalisée de manière à équilibrer les besoins changeants des usagers et l'engagement primordial à préserver la primauté historique, environnementale et symbolique du lieu. »
[Trad.]

5. Consultations et communications

- Un examen d'intervention du BEEFP a été entrepris.
- La coordination municipale avec la Ville d'Ottawa et la Zone d'amélioration des affaires de la rue Sparks a été entreprise par l'équipe de projet du SPAC.
- Les commentaires d'Anciens Combattants Canada (ACC) ont été sollicités et reçus. Ils participeront au projet d'aménagement paysager.

6. Prochaines étapes

- Présentation du concept d'aménagement détaillé au conseil d'administration pour approbation – Septembre 2019

7. Liste des annexes

Annexe A – Carte de l'emplacement

Annexe B – Présentation du résumé de design du projet

Annexe C – Résumé des recommandations du BEEFP, avril 2019

Annexe D – Extrait du procès-verbal provisoire de la réunion du CCUDI des
16 et 17 mai 2019

8. Auteurs de la proposition

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale (AC)

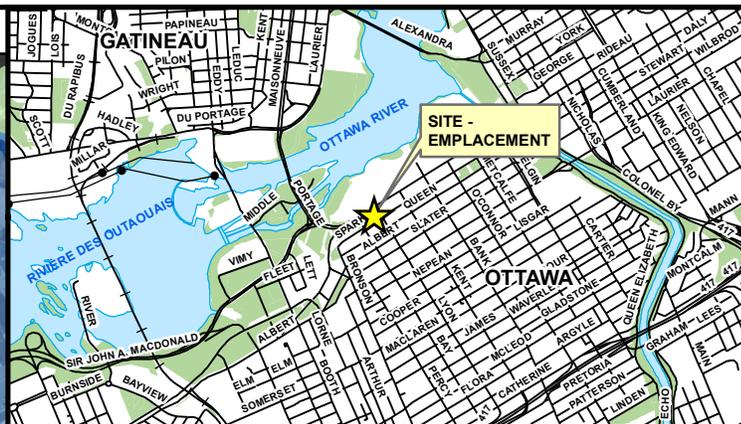
Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et Programmes du patrimoine et
de l'archéologie, AC

Jason Hutchison, chef par intérim, Approbations fédérales, AC

Christopher Hoyt, architecte principal, Design et utilisation du sol, AC

SCHEDULE "A" / ANNEXE <<A>>

PSPC - SUPREME COURT OF CANADA
SPAC - COUR SUPRÊME DU CANADA



PSPC - LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
SPAC - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

PSPC - EAST MEMORIAL BUILDING
SPAC - ÉDIFICE COMMÉMORATIF DE L'EST

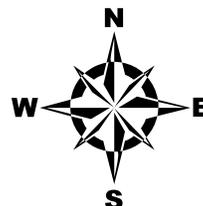
PSPC - WEST MEMORIAL BUILDING
SPAC - ÉDIFICE COMMÉMORATIF DE L'OUEST

Legend / Légende

-  PSPC LAND
TERRAIN SPAC
-  NCC LAND
-  CONFEDERATION BOULEVARD
BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



Subject - Objet WEST MEMORIAL BUILDING, 344 Wellington Street, Ottawa, ON
ÉDIFICE COMMÉMORATIF DE L'OUEST, 344 rue Wellington, Ottawa, ON

Submitted by - Soumis par D. CHAMPAGNE, Executive Director / Directeur général
Branch - Direction CP / AC

Date 2018-11-09
Scale - Échelle 1:3,500
Parcel - Parcelle

PREPARED BY THE GEOMATICS SECTION / PRÉPARÉ PAR LA SECTION DE LA GÉOMATIQUE

ANNEXE N° 1

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

N° 1 Durabilité (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

- Il est recommandé de mettre en œuvre une approche globale durable de conservation du patrimoine qui réutilise autant que possible les matériaux de construction existants. Le BEEFP souhaite obtenir des détails supplémentaires concernant les mesures de durabilité, en particulier en ce qui concerne l'imperméabilisation future du bâtiment, l'insolation par mousse pulvérisée et les panneaux photovoltaïques.

N° 2 Espaces inoccupés (*recommandation : novembre 2018*)

- Il est recommandé que, s'il y a lieu, les exposés présentés au BEEFP comprennent des renseignements sur les considérations, les traitements et les modifications qui auront une incidence sur les espaces inoccupés à l'intérieur de l'édifice.

N° 3 Installations extérieures de sécurité (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

- Il est recommandé que toute installation extérieure de sécurité soit conforme à la vision et au plan à long terme de la Cité parlementaire, à la façade de l'ensemble et à la conception des autres installations de la rue Wellington.

N° 4 Aménagement paysager (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

- Il est recommandé d'utiliser des éléments paysagers pour animer l'espace. L'EGP est invitée à rechercher des superficies plantées qui rehaussent le thème commémoratif de l'ensemble, comme des coquelicots et des espèces exclusivement canadiennes.
- Le CEFP souhaite voir un plan d'aménagement paysager exhaustif, qui comprend les détails liés aux installations extérieures de sécurité, pour l'ensemble de l'Édifice commémoratif de l'Ouest, de l'Édifice commémoratif de l'Est et de la colonnade commémorative qui les relie.

N° 5 Approche en matière d'éclairage (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

- Il est recommandé d'élaborer un plan d'éclairage extérieur exhaustif qui met en valeur les éléments qui définissent le caractère du bâtiment et améliore la symétrie de la triade.

N° 6 Fenêtres et portes (*recommandation : novembre 2018*)

- Il est recommandé de décrire toute la portée de la réhabilitation ou du remplacement des fenêtres et des portes. Cela devrait inclure une hiérarchie du caractère patrimonial de ces éléments. L'option privilégiée devrait assurer une approche cohésive qui respecte le caractère de « l'ensemble » des Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest.

N° 7 Approche extérieure cohésive (*recommandation : avril 2019*)

- Il est recommandé que les réponses aux recommandations n^{os} 3, 4, 5 et 6 soient élaborées afin d'améliorer la symétrie de l'ensemble de la triade.

N° 8 Entrée de contrôle de sécurité (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

- Il est recommandé que, lors de l'élaboration des projets d'entrée, d'autres analyses soient entreprises pour déterminer comment Allward et Gouinlock ont compris les principes de conception de style Beaux-arts et les ont utilisés pour concevoir les entrées et les voies de circulation originales de l'édifice.
- Il est recommandé de revoir le projet de colonnade avec le client. L'EGP est invitée à continuer d'exploiter le thème de colonnade conformément aux recommandations du CEFP.
- Si le projet de terrasse allait de l'avant, l'EGP est priée d'élaborer et de présenter une stratégie à l'égard de la verrière, y compris le caractère significatif, la taille, la structure, la symétrie avec l'Édifice commémoratif de l'Est et le lien possible avec l'édifice existant.

N° 9 Zone tampon dynamique (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

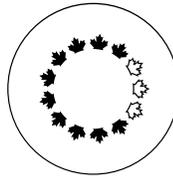
- Il est recommandé d'entreprendre une analyse scientifique du bâtiment, notamment la modélisation énergétique, afin d'assurer la conservation à long terme des matériaux qui définissent le caractère de l'enveloppe de bâtiment. Le BEEFP aimerait qu'on lui présente un exposé et une soumission de cette analyse.

N° 10 Cours intérieures et grand hall (*recommandation : novembre 2018 et avril 2019*)

- Il est recommandé d'élaborer des détails supplémentaires concernant l'installation acoustique proposée et le plan d'éclairage du grand hall en tenant compte de l'élégance austère de l'espace.
- De plus amples détails sur les mécanismes de soutien des puits de lumière et leur incidence sur la structure patrimoniale de l'édifice sont demandés.

N° 11 Amélioration des mesures de protection parasismiques (*recommandation : novembre 2018*)

- Il est recommandé que toutes les améliorations parasismiques respectent les Normes et lignes directrices, afin d'assurer des modifications minimales, la compatibilité et une capacité de distinction.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 16 and 17, 2019

2018-P191 - West Memorial Building
Rehabilitation (C)

These minutes have not been approved yet.

Members received a presentation on the West Memorial Building Rehabilitation. They commended the team for a clear and detailed presentation that integrated most of the previous comments. They gave the following advice:

Entrance

- The character and hierarchy of the new main entrance need to be enhanced.
- Architectural detailing could be added (to mimic what has been done inside for the entrance to the courts) in order to create a grand entrance. Stones that are removed should be numbered and put in storage.
- The staff entrance still feels like the main entrance and signage may not resolve the issue.
- More seating should be provided outside the new entrance, as well as shade for those waiting outside.
- Visitors could be guided across the street towards amenities in the current Supreme Court park.

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 16 et 17 mai 2019

2018-P191 - Réhabilitation de l'Édifice
commémoratif de l'Ouest (C)

Ce procès-verbal n'a pas encore été approuvé.

Les membres reçoivent une présentation sur la réhabilitation de l'édifice commémoratif de l'Ouest. Ils félicitent l'équipe pour une présentation claire et détaillée qui intègre la plupart des commentaires précédents. Ils donnent les conseils suivants :

Entrée

- Le caractère et la hiérarchie de l'entrée principale doivent être améliorés.
- On pourrait ajouter des détails architecturaux (pour imiter ce qui a été fait à l'intérieur pour l'entrée vers les cours) afin de créer une entrée grandiose. Les pierres qui seront retirées devront être numérotées et entreposées.
- L'entrée du personnel donne encore l'impression d'être l'entrée principale, et il se peut que la signalisation ne résolve pas ce problème.
- On devrait offrir plus de places assises à l'extérieur de la nouvelle entrée, ainsi que de l'ombre pour ceux qui attendent dehors.
- On pourrait guider les visiteurs de l'autre côté de la rue vers les commodités du parc de l'actuelle Cour suprême.

2018-P191 - West Memorial Building
Rehabilitation (C)

2018-P191 - Réhabilitation de l'Édifice
commémoratif de l'Ouest (C)

These minutes have not been approved yet.

Ce procès-verbal n'a pas encore été approuvé.

Universal Accessibility

- An elegant ramp should be considered instead of stairs.
- The existing corner UA access to the staff entrance needs better integration with the new scheme.

Chandelier

- An artist could be commissioned to design the acoustic chandelier.
- The solution should be efficient, elegant, and accessible for required maintenance.

Mechanical Elements

- They should be perfectly integrated to the roof and not be visible from within the building or from neighbouring streets.

Committee Secretary

Caroline Bied

Accessibilité universelle

- On devrait envisager une rampe élégante au lieu d'escaliers.
- L'actuel accès AU à l'entrée du personnel nécessite une meilleure intégration avec le nouveau plan.

Chandelier

- On pourrait commander le design d'un chandelier acoustique à un artiste.
- La solution doit être efficace, élégante, et accessible pour l'entretien nécessaire.

Éléments mécaniques

- Ils doivent être parfaitement intégrés au toit et ne pas être visibles de l'intérieur de l'édifice ni des rues avoisinantes.

Secrétaire des comités